

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DU HAUT-ANJOU
N° 2026_06_18_05**

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit juin, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du CIAS, dûment convoqué, s'est réuni, en lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Nooruddine Muhammad, Président du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou

Date de la convocation : 10 juin 2026

Nombre de membres

En exercice : 17

Présents : 17

Votants : 15

Présents : Nooruddine MUHAMMAD, Juanita FOUCHER, Pierre-Pascal BIGOT, Anne BORDRON, Marie-Josèphe BOUE, Maryse GUEMAS, Nelly GUERIN, Gwenaëlle GUILLON, Amélie PAQUEREAU, Mireille POILANE, Thérèse BAZOT, Serge BEILLARD, Maryline BOIVIN, Marie-Claude HAMARD, Liliane LANDEAU, Jean-Claude LECUIT, Charles PARNET.

Excusé : .

Absent : .

Pouvoirs : néant.

Secrétaire de séance : Stéphane JEANNETEAU

Thérèse BAZOT et Charles PARNET se retirent du vote.

Objet : Désignation représentants à la CPTS

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS,

SUR proposition du Président ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment son article R.123-18 ;

CONSIDÉRANT l'objet de l'association qui est de promouvoir l'interconnaissance entre les acteurs de santé et du médico-social pour optimiser et améliorer le parcours santé de l'usager du territoire ;

CONSIDÉRANT la mission de coordination et animation des services de proximité dans le domaine de la santé du CIAS ;

CONSIDÉRANT que le Centre Intercommunal d'Action Sociale est sollicité pour désigner un représentant titulaire et un suppléant au sein du collège des représentants des collectivités ;

CONSIDÉRANT les résultats suivants du scrutin secret pour l'élection d'un représentant titulaire au sein de la CCTPS :

- Pierre-Pascal Bigot : 15 voix ;

CONSIDÉRANT les résultats suivants du scrutin secret pour l'élection d'un représentant suppléant au sein de la CPTS :

- Jean-Claude Lecuit : 15 voix ;

ENTENDU l'exposé du Président, rapporteur ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- Désigne Pierre-Pascal BIGOT comme représentant titulaire et Jean-Claude LECUIT comme représentant suppléant au sein du collège des représentants des collectivités de la CPTS des Vallées de l'Anjou Bleu ;
- Autorise le Président ou son représentant à prendre toute disposition visant à rendre effective la délibération.

Acte rendu exécutoire
Après envoi en Préfecture
Le :
Et publication ou notification
du : 25 JUN 2026

Pour extrait conforme au registre,
Fait et délibéré en séance le 18 juin 2026,
au Lion d'Angers,

Nooruddine MUHAMMAD
Président

